dorsal
le service public du numérique en Limousin

LE DOSSIER

LE DÉCOMMISSIONNEMENT DU CUIVRE p6

FOCUS

ADDUCTION DES CONSTRUCTIONS INDIVIDUELLES NEUVES p4

+ **INTERVIEWS** p15
d'élus locaux et du Président de l'AVICCA

RESO

n.8
Juillet 2024

La lettre d'information du numérique en Limousin

SOMMAIRE

03 **ÉDITO**
DORSAL, au cœur de la transformation numérique

FOCUS

04 **ADDUCTION DES CONSTRUCTIONS INDIVIDUELLES NEUVES**
comme l'eau ou l'électricité, n'oubliez pas la fibre pour les constructions neuves !

13 **LA NÉCESSAIRE MODIFICATION DES TARIFS DE L'OFFRE D'ACCÈS**
aux réseaux fibre de la SPL Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD)

LE DOSSIER

06 **LE DÉCOMMISSIONNEMENT DU CUIVRE**

18 **L'EXPLOITATION DES RIP, UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE**
Interview de Patrick CHAIZE, Sénateur et Président de l'AVICCA

INTERVIEWS

15 **PIERRE PEYRAMAURE**
Représentant du syndicat de la Diège, maire de Soudaine-Lavinadière

16 **ALAIN GRASS**
Vice-président de DORSAL et de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine

17 **ALEXANDRE MAZIN**
Représentant de la Communauté de communes Noblat, Adjoint au Maire de St Léonard de Noblat

RÉSO est un magazine édité par le **Syndicat Mixte DORSAL**

Directeur de publication : **Jean-Marie Bost – Président du Syndicat Mixte DORSAL**
Rédaction : **Sensama** Conception : **Graphitéine**
Photographies / Illustrations : **Freepik / Envato Elements**
Impression : **Imprimatur**

ÉDITO

DORSAL,
AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Chers lecteurs,

En tant que Président du syndicat mixte DORSAL, il est de mon devoir et de ma fierté de partager avec vous les avancées majeures et les défis auxquels nous faisons face dans la construction d'une infrastructure numérique robuste et accessible pour toutes et tous en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

Stimuler l'économie locale grâce aux RIP
Notre réseau d'initiative publique (RIP) ne se contente pas de fournir une connexion Internet ; il est un moteur de revitalisation économique. En rendant accessible la fibre optique, nous ouvrons des portes inédites aux entreprises locales, stimulons l'innovation et favorisons le télétravail, contribuant ainsi à une dynamique économique régionale solide et pérenne.

Répondre aux attentes des consommateurs connectés
La fibre optique redéfinit les attentes des consommateurs. Nos utilisateurs ne cherchent pas seulement une connexion rapide ; ils attendent fiabilité, sécurité et une expérience d'utilisateur fluide. Notre engagement va au-delà de la fourniture d'un simple « tuyau » permettant l'accès à Internet. Nous travaillons inlassablement pour garantir que les services numériques soient à la hauteur des aspirations de nos abonnés, qu'ils soient entrepreneurs, étudiants, seniors ou familles.

Une gestion de réseau exemplaire
La pérennité de notre réseau est assurée par une gestion méticuleuse.
De l'entretien rigoureux à la recherche de financements innovants, en passant par le développement d'adductions neuves et l'enfouissement des lignes pour préserver notre cadre de vie, chaque étape est pensée dans le détail. Cette gestion exigeante est le gage d'un service public de qualité, toujours tourné vers l'avenir.
DORSAL a construit ses propres infrastructures numériques. Il se doit de les faire évoluer dans le temps et de les entretenir.
Cela nécessite de nouveaux financements.

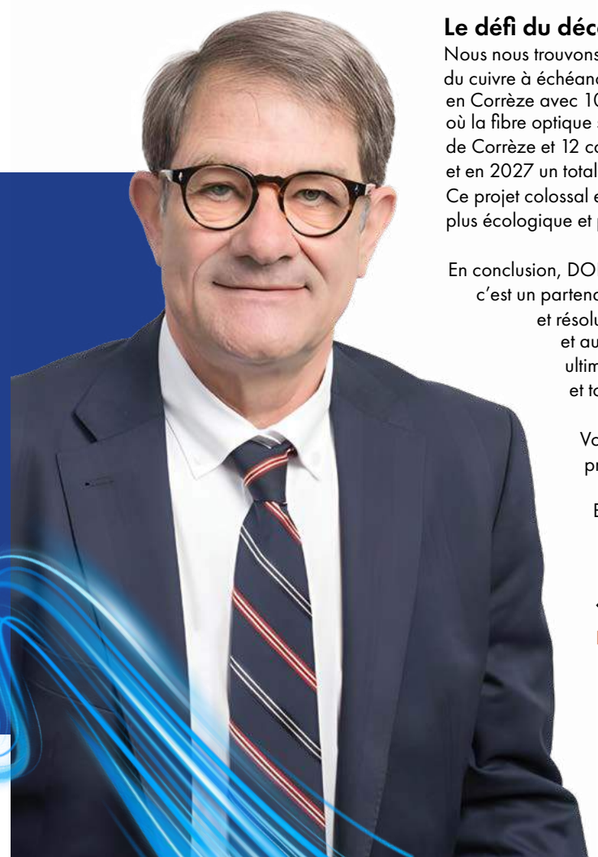

Le défi du décommissionnement du cuivre
Nous nous trouvons à un moment historique avec le grand chantier du décommissionnement du cuivre à échéance 2030. Cette transition, essentielle, qui démarrera en janvier 2025 en Corrèze avec 10 premières communes, marque la fin d'une ère et le début d'une nouvelle, où la fibre optique sera le pilier de notre connectivité. En 2026, ce seront 52 autres communes de Corrèze et 12 communes de Haute-Vienne qui verront le cuivre s'arrêter sur leur territoire et en 2027 un total de 162 communes sur les 3 départements de l'ex-Limousin.
Ce projet colossal est mené avec une vision claire : garantir un réseau plus performant, plus écologique et plus adapté aux besoins futurs de notre société.

En conclusion, DORSAL n'est pas seulement un aménageur d'infrastructures numériques, c'est un partenaire clé dans le développement d'une région connectée, dynamique et résolument tournée vers l'avenir. Grâce à l'engagement sans faille de nos équipes et au soutien de nos partenaires, nous avançons chaque jour vers notre objectif ultime : faire de la connectivité une force accessible à tous, partout, et toujours dans l'intérêt public.

Vous l'aurez compris, une infinité de possibles s'offre à nous, promettant innovation, connectivité et créativité à l'horizon.

Bonne lecture.

Jean-Marie BOST
Président du syndicat mixte DORSAL

ADDUCTION

des constructions individuelles neuves

FOCUS

COMME L'EAU OU L'ÉLECTRICITÉ, N'OUBLIEZ PAS LA FIBRE POUR LES CONSTRUCTIONS NEUVES !

« adduction » : action de dériver un réseau d'un lieu pour l'amener dans un autre. Dans le cas de la fibre, c'est l'action de relier l'infrastructure de communication présente sur le domaine public et la construction neuve.

DE QUOI S'AGIT-T-IL ET DANS QUEL CAS EST-ON CONCERNÉ ?

Les travaux d'adduction sont à prévoir pour les logements neufs, voire certaines constructions qui ne disposent pas d'infrastructure de télécommunication (cuivre) existante. Les travaux d'adduction deviennent donc nécessaires pour raccorder le câble de fibre optique depuis la rue jusqu'à l'intérieur du bâtiment/logement et doivent être réalisés dans le respect des normes en vigueur.

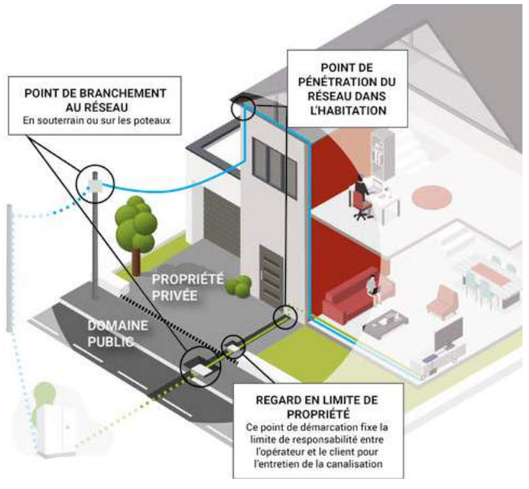

QUI RÉALISE CES TRAVAUX ?

Pour les travaux du domaine public, au **droit du terrain*** vous pouvez faire appel à une entreprise ou à DORSAL si votre logement est en zone de déploiement public (Réseau d'Initiative Publique - RIP).

** droit du terrain : il s'agit de la partie de votre terrain qui se prolonge sur la voie publique.*

COMBIEN COÛTE UNE ADDUCTION ?

DORSAL demande une participation forfaitaire de 1 000€* pour les travaux (si des travaux sont nécessaires). A prévoir également un forfait "étude" obligatoire de 300€* permettant de déterminer si des travaux sont nécessaires, de les préparer, et de localiser le PAR (Point d'Accès Réseau). Soit un total maximum de 1 300€* TTC.

**Tarifs 2024 susceptibles d'évolution. Information des tarifs en vigueur sur www.dorsal.fr/adduction-constructions-individuelles.*

VOTRE CONSTRUCTION SE SITUE EN LOTISSEMENT ?

C'est au lotisseur de réaliser les travaux d'adduction de votre habitation.

NOTRE CONSEIL

Réalisez votre demande d'adduction dès le début des travaux, au moment de votre demande de permis de construire, car selon la configuration, les délais peuvent fortement varier.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette même logique de participation financière s'applique aux raccordements des réseaux d'eau, de gaz ou d'électricité. Dans chaque cas, une participation financière est demandée de l'ordre de 1845€ pour le réseau électrique ou encore 2000€ pour le raccordement à l'eau.

RDV SUR WWW.DORSAL.FR *(rubrique **Adduction**)*

pour obtenir des informations complémentaires. Vous serez alors dirigé vers **NATHD**, exploitant du réseau fibre pour le compte de DORSAL, point d'entrée pour toute demande d'adduction au réseau fibre.

LE DOSSIER

LE DÉCOMMISSIONNEMENT DU CUIVRE

Le décommissionnement du cuivre (ou « arrêt du cuivre ») correspond à la fermeture progressive du réseau cuivre d'ici 2030. Nous faisons le point dans ce dossier en répondant à quelques questions essentielles : pourquoi cette décision d'arrêter le réseau cuivre et comment s'y préparer ?

Comment cette transition va-t-elle être mise en place et quelles conséquences pour les usagers et les collectivités ?

Ce dossier complet vous permettra de mieux comprendre les enjeux et surtout les défis que nous sommes invités à relever collectivement.

Depuis plus de cinquante ans, le réseau cuivre a supporté les communications téléphoniques et l'accès Internet haut débit en France permettant à chacun de rester connecté.

Mais après de longues années de bons et loyaux services, le constat est sans appel : le réseau historique est devenu obsolète. L'évolution des technologies numériques et les nouveaux usages qui se dessinent, nécessitent l'utilisation de technologies plus modernes, à savoir, la fibre optique.

Le décommissionnement - ou arrêt du cuivre - est donc la prochaine étape qui nous concerne tous !

LE RÉSEAU CUIVRE
LA FIN D'UNE ÉPOQUE ?

Le réseau cuivre a en effet permis de développer de manière considérable et expansive les télécommunications pendant plus d'un demi-siècle. Initialement conçu pour la téléphonie fixe, il a permis par la suite de développer l'Internet haut débit via des technologies comme l'ADSL ou le VDSL.

Cependant, l'évolution rapide des technologies et les besoins de connectivité révèlent les limites de ce réseau dit « historique ». Dès lors, il est nécessaire de procéder à une **transition vers une technologie adéquate, en l'occurrence la fibre optique** (appelée aussi FTTH). Ce nouveau chantier n'est autre que la suite logique d'un monde tourné vers l'avenir auquel nous appartenons tous, particuliers comme entreprises en Limousin.

« Les collectivités regroupées au sein du syndicat mixte DORSAL ont construit ce réseau fibre de nouvelle génération sur les zones délaissées par les opérateurs privés. »

L'ARRÊT DU CUIVRE EN PRATIQUE

Dans le cadre du **Plan France Très Haut Débit** et pilotée par Orange (anciennement France Télécom et propriétaire du réseau cuivre) cette opération se déroule en deux temps : la fermeture commerciale et la fermeture technique.

- **La fermeture commerciale** correspond à l'arrêt de la commercialisation de nouveaux abonnements exploitant le réseau cuivre, cette fermeture doit prendre fin en 2026.
- **La fermeture technique** correspond quant à elle, à l'arrêt opérationnel du réseau cuivre, autrement dit, la fin du service. L'échéance de cette opération est fixée à 2030.

Cette fermeture progressive est organisée par lots de communes.

À NOTER

Orange se doit de respecter un délai de prévenance de 36 mois avant toute coupure définitive. Cela confère donc aux élus et collectivités un rôle majeur dans le déroulement de ces opérations, d'où la nécessité pour DORSAL notamment d'être à leurs côtés pour les épauler et coordonner ce chantier de grande envergure.

QUELLES CONSÉQUENCES ? QUELS ENJEUX ?

L'arrêt du cuivre a un impact direct sur les usagers de ce réseau qui n'auraient pas opté pour une solution fibre en amont. En effet, l'arrêt du cuivre rime avec **la fin des services de téléphonie RTC** (Réseau Téléphonique Commuté, qui correspond à la téléphonie fixe) : lignes analogiques et lignes numériques mais cela signifie aussi la fin des services basés sur des accès ADSL, VDSL et SDSL utilisés jusqu'alors.

Cela signifie concrètement que l'usager perdra ses accès à Internet, à la TV par la box ADSL et à la téléphonie fixe.

Les entreprises sont également concernées par cette vigilance. Si les dispositions ne sont pas prises suffisamment tôt, la continuité de l'activité risque de s'en trouver perturbée. Pour rappel, les entreprises bénéficient d'offres dédiées pour répondre à leurs besoins spécifiques, ces informations sont disponibles auprès des délégataires de DORSAL : NATHD et Axione Limousin.

ARRÊT DU CUIVRE : QUI FAIT QUOI ?

Plusieurs protagonistes interviennent sur des actions spécifiques pour mener à bien ce projet de fermeture du réseau cuivre.

- **L'Etat avec le Plan France Très Haut Débit** agit en collaboration avec les collectivités territoriales et les opérateurs privés, pour coordonner le déploiement à l'échelle nationale, offrant ainsi une infrastructure de télécommunication plus rapide, plus fiable et plus durable.
- **La Fédération Française des Telecom** assure un accompagnement global auprès de l'ensemble des intervenants sur ce projet.
- **L'Arcep** est l'autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Elle représente l'Etat tout en étant indépendante. Sa mission principale est de réguler tout l'écosystème qui entoure le numérique pour en garantir un fonctionnement optimal.
- **Orange**, en tant que propriétaire du réseau cuivre est l'opérateur d'infrastructure cuivre. Il pilote l'arrêt du cuivre, en lien avec les autres intervenants.
- **Les opérateurs commerciaux** conçoivent et commercialisent les offres adaptées auprès des usagers, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises. Ils devront accompagner leurs clients dans la transition cuivre – fibre.
- **Les opérateurs d'infrastructure fibre**, exploitent le réseau fibre (qui se substitue au réseau cuivre), en assurant une éligibilité à la fibre.
- **Les Collectivités Locales et les usagers** :
Les collectivités locales, en tant que partenaires clés, jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de leurs administrés (ou usagers). Ceux-ci apportent aussi leur contribution à ce projet en participant activement au passage à la fibre.

Prenons un exemple concret

Viviane, 71 ans, n'utilise que son téléphone fixe qui lui sert à rester en contact avec ses proches mais lui permet aussi de bénéficier d'une prestation de téléassistance via un service d'aide à la personne.

A l'arrêt du cuivre (fermeture technique), si elle ne dispose pas d'un abonnement fibre, que se passe-t-il ?

Elle n'aura plus accès à la téléphonie fixe, elle n'aura donc plus la possibilité de passer des appels, ni même d'être contactée. La téléassistance dont elle bénéficie ne sera plus opérationnelle.

SOLUTION *S'assurer de disposer d'un accès à la fibre avant même l'arrêt du cuivre et de souscrire une offre adaptée auprès de son opérateur.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Les réseaux fibre consomment en moyenne 10 kWh par abonnement contre 35 kWh pour les réseaux cuivre.**
- **Les infrastructures existantes utilisées pour le cuivre (fourreaux, poteaux) sont majoritairement exploitées pour le déploiement de la fibre.**

ON DÉMÊLE LE VRAI DU FAUX

La fibre est destinée principalement aux gros consommateurs de données :
Vrai ou faux ?

C'est faux ! La fibre offre une qualité et une stabilité de connexion qui est appréciable par tous que l'on soit un gros consommateur de données ou non. Elle répond tout à fait aux usages basiques, comme la téléphonie fixe qui, soit dit en passant, sera de bien meilleure qualité !

QUESACO, ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

THD **Très haut débit**.

FTTH **Fiber to the home**, c'est-à-dire : la fibre directement à domicile.

NRO **Noeud de raccordement**, là où convergent l'ensemble des lignes optiques d'un même quartier. C'est le point d'entrée de la fibre.

PMZ **Points de Mutualisation de Zone** qui servent à répartir précisément la fibre aux zones à raccorder.

PBO **Points de Branchement Optiques** sont des boitiers qui permettent à la fibre de transiter jusqu'au logement.

PTO **Point de Terminaison Optique ou Prise Terminale Optique** : c'est le boitier blanc installé au domicile permettant ainsi à la fibre de passer du PBO à la box.

LE RÔLE DE DORSAL DANS TOUT CELA ?

DORSAL et ses collectivités membres ont déployé un réseau public de fibre optique (hors zones AMII et AMEL gérées par les opérateurs privés) sur les 3 départements de l'ex-Limousin.

NATHD, exploitant du réseau, est l'opérateur d'infrastructure fibre. Ce réseau, propriété des collectivités, est sans trous de couverture. Il adresse l'ensemble des particuliers, entreprises, collectivités, assurant ainsi une substituabilité totale au réseau cuivre.

Avec son délégataire NATHD, et en lien avec Orange opérateur d'infrastructure cuivre, DORSAL accompagne les communes dans ce chantier du décommissionnement.

UNE RÉUSSITE QUI PASSE PAR LA COMMUNICATION ?

Les collectivités ont un rôle important à jouer auprès de leurs administrés car elles sont au plus près des préoccupations et des problématiques de terrain.

Elles se doivent d'informer, d'alerter et parfois même de rassurer. C'est précisément là qu'intervient DORSAL, car au-delà de sa mission de déploiement de la fibre et d'entretien de la vie du réseau, le syndicat a pour priorité de soutenir les collectivités dans leur quotidien face aux changements qui s'opèrent. Le syndicat propose notamment des réunions publiques au cœur des territoires pour informer et accompagner les usagers. Il réalise également des kits de communication à destination des élus afin de leur permettre de disposer des éléments de langages requis.

La réussite du changement est donc collective dans le sens où chacun a un rôle à jouer pour que cette transition vers la technologie fibre soit équitable et sereine.

PAS ENCORE CONVAINCUS ? COMPARONS LES BÉNÉFICES ADSL / FIBRE

ADSL technologie cuivre	Fibre optique très haut débit
Débit Internet limité	Accès au très haut débit
Vitesse de connexion liée à la distance et configuration du logement	Vitesse de connexion quelle que soit la configuration de l'installation
Connexion parfois instable	Connexion stable & fiable

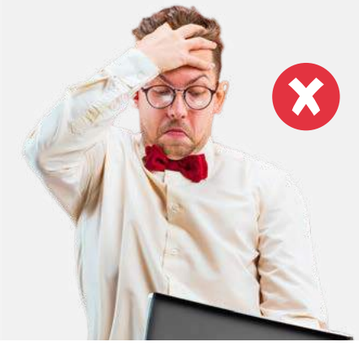

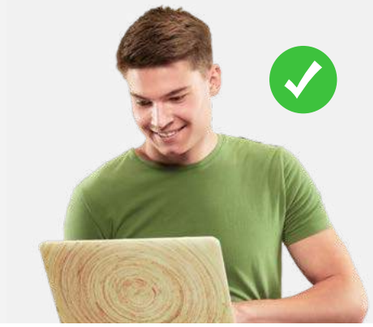

PRÉPARER LA MIGRATION VERS LA FIBRE

Étroitement liée à l'arrêt du réseau cuivre, la migration vers la fibre est donc capitale et tient principalement en un mot : **L'ANTICIPATION !**

Le temps nécessaire à l'installation de la fibre peut varier selon le contexte ou la configuration dans laquelle l'usager se trouve, il faut éviter de se retrouver dans un goulot d'étranglement qui prolongerait nécessairement les délais d'intervention.

Puisque le passage à la fibre est incontournable, pourquoi attendre ?

ATTENDRE = QUELLES CONSÉQUENCES ?

Les demandes pourraient surpasser les possibilités techniques et vous risquez de vous retrouver avec une interruption momentanée des services de téléphonie, TV et Internet

- Choisir une offre dans la précipitation sans prendre le temps de comparer c'est risquer de se retrouver avec une offre inadaptée.

POINT DE VIGILANCE

Comme souvent dans des contextes de transition, certaines personnes mal intentionnées peuvent profiter de la situation et tenter d'en tirer profit. Il est donc important de lutter contre le démarchage abusif et les fraudes.

NOTRE CONSEIL
Toujours vérifier l'identité de son interlocuteur et ne donner aucune coordonnée sensible sans une vérification préalable.

Les étapes clés à suivre pour les particuliers comme les entreprises

Tout d'abord : vérifier son éligibilité sur nathd.fr (rubrique éligibilité)

SI ÉLIGIBLE
choisir son opérateur parmi la liste proposée pour souscrire un abonnement et convenir d'un RDV de raccordement final

SI NON ÉLIGIBLE
contactez **NATHD** au **0 806 806 006**

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

LES DERNIERS CHIFFRES

Au 31 mai 2024, 236 451 lignes fibre livrées par DORSAL à NATHD :

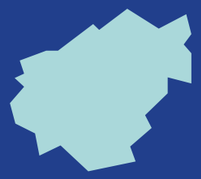

CORRÈZE

103 211 lignes

déploiement public achevé
à 100% depuis juin 2021

CREUSE

85 925 lignes

un peu plus de 1 000 lignes
restent à livrer pour achever
le déploiement public

HAUTE-VIENNE

55 119 lignes

déploiement public achevé
à 100% depuis décembre 2022

EN CONCLUSION

« Le décommissionnement du cuivre est un pas en avant vers une infinité de possibles ! »

« La réussite de cette transition vers la fibre optique repose sur l'anticipation et la sensibilisation. »

Ce projet mobilise de nombreux acteurs : l'Etat, le service public de la fibre en Nouvelle-Aquitaine (NATHD), les élus, les usagers, les collectivités, les syndicats mixtes numérique dont DORSAL, qui œuvrent ensemble pour que tous les territoires disposent des mêmes accès aux nouvelles technologies.

LA NÉCESSAIRE MODIFICATION DES TARIFS

DE L'OFFRE D'ACCÈS AUX RÉSEAUX FIBRE SPL NOUVELLE-AQUITAINE THD (NATHD)

La fibre publique repose sur un modèle économique qui pose question depuis plusieurs années. DORSAL et NATHD se sont emparés du sujet depuis 2020 afin d'alerter sur un déséquilibre constaté qui pourrait à terme menacer la qualité du réseau, mais surtout grever les budgets des collectivités porteuses de RIP (Réseaux d'initiatives Publiques).

OBJECTIF : ÉQUILIBRER LES COMPTES

Pour rappel, le modèle économique fonctionne de la manière suivante :

Des loyers sont payés par les opérateurs, cela leur donne le droit d'utiliser le réseau fibre. Ces montants permettent aux réseaux fibre d'initiative publique comme DORSAL de rembourser les investissements et les charges liés à leur exploitation.

Seulement, pour cette exploitation, le loyer est d'environ 5 €/mois et par ligne, qui est un tarif unique, réglementé et national. Proposé par l'ARCEP en 2015, ce niveau tarifaire est potentiellement surévalué dans des secteurs denses, urbains ou semi-urbains ; mais assurément sous-évalué en secteur rural où les charges d'exploitation sont beaucoup plus lourdes (faible densité de l'habitat, lignes fibres posées en aérien ...), comme sur le territoire Limousin.

A titre de comparaison, le réseau cuivre, dont les charges d'exploitation sont comparables au réseau fibre, est loué à un unique tarif national, indépendamment de la typologie du territoire, à 10 €/mois et par ligne.

En mai 2024, NATHD a décidé, en dehors des tarifs des raccordements, de surseoir à l'application des augmentations adoptées par les collectivités et ce, au titre de l'année 2024. Ce temps pourra ainsi être utilisé pour répondre aux dernières interrogations de l'ARCEP sur l'exploitation, tout en permettant le maintien des versements des subventions du Fonds pour une Société Numérique (FSN) sur le premier établissement.

GLOSSAIRE

ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la presse

SPL Société Publique Locale

FNCCR Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

AVICCA Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel

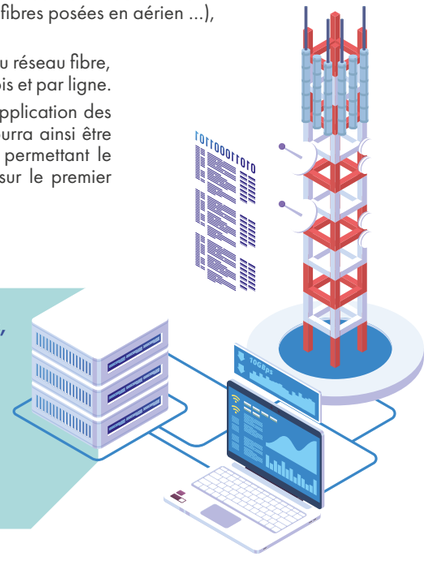

Une proposition claire et argumentée

Les études se succèdent depuis 2015 et les constats sont éloquents : **le déficit estimé à près de 30% des charges d'exploitation, ne sera pas couvert d'ici à 2032** (date de la fin de la concession et de la fin du réseau téléphonique cuivre).

Entre les charges engendrées par l'exploitation du réseau (toutes les opérations de maintenance), les opérations de raccordement et de Vie du réseau (enfouissement, extensions...), sa commercialisation, et les recettes perçues, l'équilibre est rompu.

Malgré les sollicitations nationales des collectivités, aucun mécanisme national de péréquation n'a été mis en place (fonds de péréquation, financement des raccordements ruraux...) alors même que de nouvelles charges imprévisibles apparaissent (fin du service universel, réduction des infrastructures utilisables pour poser la fibre...). Cet état de fait oblige DORSAL à utiliser l'unique outil d'équilibre à sa disposition, la modification des tarifs de location.

DÉCISION DE DORSAL : UNE AUGMENTATION DES TARIFS POUR S'ALIGNER SUR LES COÛTS D'EXPLOITATION

Offre de cofinancement > de 5,06€ HT à 9,90€ HT

Frais de raccordement

soit en une seule fois de 250€ HT à 358€ HT

(en mode CAPEX) soit en mode lissé > de 2,36€ HT à 3,29€ HT

Location passive

de 12,72€ HT à 17,63€ HT

UNE DÉTERMINATION ESSENTIELLE

L'ensemble des acteurs qui œuvrent pour le déploiement du numérique en France : l'ARCEP, l'AVICCA, ou encore la FNCCR sont en phase avec ces constats, mais force est de constater que les choses n'évoluent pas malgré les alertes.

DORSAL et NATHD ont donc décidé de proposer une modification unilatérale des tarifs qui permettra non seulement d'être à l'équilibre d'ici à 2032, mais surtout de continuer à offrir un service public de qualité. Il y a fort à parier que cette proposition, si elle aboutit en l'état, fasse jurisprudence auprès des autres RIP... à suivre !

INTERVIEW

PIERRE PEYRAMAURE

Représentant du Syndicat de la Diège, maire de Soudaine-Lavinadière

Pierre Peyramaure nous propose une vision globale et prospective de cette évolution numérique qui est selon lui nécessaire et évidente. Il est également le témoin d'une des premières communes test de l'arrêt du cuivre en Limousin.

Quels ont été les principaux défis (ou aléas) rencontrés dans le déploiement de la fibre optique sur votre territoire et comment vous les avez surmontés ?

Le déploiement de la fibre est stratégique pour nos territoires et leur développement, DORSAL a bien conscience de cela comme en témoigne le déploiement rapide en Corrèze.

Aujourd'hui, malgré un recul assez limité, on peut constater que tout est fonctionnel. Il faut maintenant stabiliser le modèle économique pour que la rentabilité soit au rendez-vous et que nos territoires puissent en tirer profit.

Au tout début, la mise en œuvre a donné lieu à des situations délicates, qui ont impacté en premier lieu les usagers.

Par soucis de satisfaction client et d'image, le département de la Corrèze a mandaté l'intervention de techniciens afin de pré-raccorder les usagers qui en avaient fait la demande.

Plus simple : ces derniers n'auront plus qu'à connecter leur box à ce boitier.

Comment la mise en place de la fibre a-t-elle transformé la vie quotidienne et économique de votre/vos commune(s) ?

Concernant l'impact ressenti, étant aussi maire de Soudaine-Lavinadière je peux citer l'exemple de ma mairie. Avant la fibre, il était parfois difficile de travailler convenablement. Pour être très concret, nous sommes passés de 0,5 Mbps à 800 Mbps ! Un vrai changement de paradigme. Selon moi le covid n'est pas l'élément central de cette évolution vers la fibre, les besoins sont aussi intrinsèques à notre territoire et à ceux qui y vivent : le désenclavement des personnes, le souhait de limiter ses déplacements, bénéficier de la télémédecine, souscrire une offre de téléassistance pour les personnes isolées, le e-commerce pour des acteurs économiques locaux qui ont ainsi pu booster leur visibilité...Quant aux entreprises, il est vrai que la fibre est un argument indéniable pour envisager une installation durable.

Quelles sont les prochaines étapes dans la poursuite de l'amélioration de l'accès à la fibre en milieu rural ? Qu'attendez-vous de DORSAL pour l'avenir de votre territoire en matière de numérique ?

Je suis assez vigilant concernant la rentabilité entre les coûts nécessaires pour l'entretien du réseau fibre et le prix de la location. C'est l'Arcep qui fixe ces montants et c'est pour moi un sujet prioritaire car il conditionne la qualité du réseau sur la durée.

Si on se projette davantage, DORSAL aurait un rôle à jouer dans la structuration d'offres réseaux privés dédiés destinés aux collectivités, aux entreprises ou encore aux structures publiques comme les hôpitaux. Une suite logique dans l'implication du syndicat qui permettrait à tous les acteurs des collectivités de bénéficier d'un service de qualité à un coût réduit.

Arrêt du cuivre, phase de test : Quels sont vos premiers constats ? Avez-vous des conseils ou des suggestions qui pourraient être utiles pour les autres territoires ?

Pour ce qui est du décommissionnement (arrêt du cuivre) c'est un vrai enjeu. On s'aperçoit que c'est assez compliqué à comprendre pour les usagers, on fait de notre mieux pour accompagner et rassurer mais avec 30% d'abonnés à ce jour, force est de constater que la prise de conscience attendue n'est pas au rendez-vous. Dans tous les cas, c'est une belle aventure avec un service public de qualité proposé par DORSAL.

Charge à nous de maintenir ce niveau d'exigence et d'assurer la vie du réseau !

INTERVIEW

ALAIN GRASS

Vice-président DORSAL, Vice-président en charge du développement économique Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine

Le déploiement de la fibre est stratégique sur plusieurs aspects, Alain Grass apporte son retour d'expérience avec une vision orientée sur le développement économique.

Quels ont été les principaux défis (ou aléas) rencontrés dans le déploiement de la fibre optique sur votre territoire et comment vous les avez surmontés ?

Pour comprendre la situation il est important de revenir sur les choix qui ont été faits par le passé. Le mot d'ordre : favoriser la montée en débit partout où c'était possible. Sachant que le territoire est grand avec une faible densité de population. Cette spécificité a créé une forme de clivage entre zones blanches et zones grises, qui s'est amplifiée avec la montée en ADSL.

La stratégie choisie a donc été de réduire ces disparités en se concentrant sur les zones blanches, puis les zones plus denses qui n'avaient pas bénéficié de la montée en débit ADSL, pour finalement arriver à un déploiement global de la fibre.
Outre ces éléments techniques, c'est aussi une volonté forte de proposer un service de qualité à l'usager.

Comment la mise en place de la fibre a-t-elle transformé la vie quotidienne et économique de votre/vos commune(s) ?

Les impacts sont évidemment positifs : débit augmenté, stabilité du réseau...
Que ce soit pour le télétravail ou la vie quotidienne, les usagers gagnent en confort, c'est certain. C'est également un élément essentiel pour les entreprises qui renforcent leur productivité.

La fibre devient alors un argument en faveur de l'attractivité du territoire.

A noter que l'on peut se targuer d'avoir un très haut débit comparé à certains territoires fibrés par le privé avec des moyens financiers bien supérieurs ! La qualité du déploiement proposée par DORSAL et NATHD garantit un service de qualité, cela permet à notre territoire de rester innovant et d'offrir aux habitants, même aux plus jeunes, un avenir équitable quel que soit leur lieu de vie.

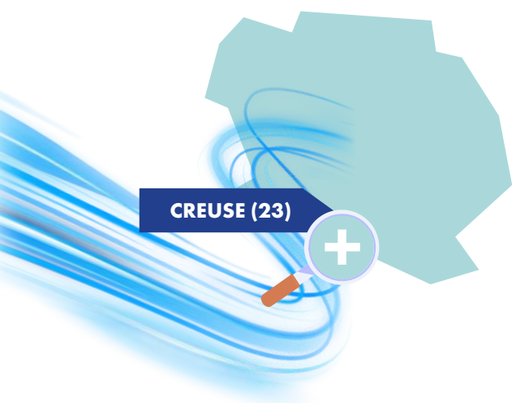

Quelles sont les prochaines étapes dans la poursuite de l'amélioration de l'accès à la fibre en milieu rural ? Qu'attendez-vous de DORSAL pour l'avenir de votre territoire en matière de numérique ?

Selon moi, la priorité doit être donnée à la stabilisation du modèle économique et financier, d'ici 3 à 4 ans. Cela permettra de se pencher sur un autre projet ambitieux mais essentiel à savoir : l'effacement progressif du réseau aérien.

Ce point est souvent sujet de crispations, mais il est important de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques (intempéries récurrentes avec des vents violents) qui engendrent de nombreux dégâts sur le réseau,et par conséquent des désagréments et bien sûr des coûts.

De plus, certaines zones du territoire sont complexes à entretenir, avec des élagages récurrents ou des activités agricoles impactées par ces infrastructures aériennes.

Concernant DORSAL, sa légitimité n'est plus à prouver. Le syndicat et ses partenaires disposent des compétences nécessaires pour déployer un réseau de qualité et durable.

Des pistes à creuser selon moi, la sécurisation des usagers face à la cybercriminalité.

INTERVIEW

ALEXANDRE MAZIN

Représentant de la Communauté de communes Noblat, Adjoint au Maire de Saint-Léonard de Noblat, en charge de la culture & du numérique

Quels ont été les principaux défis (ou aléas) rencontrés dans le déploiement de la fibre optique sur votre territoire et comment vous les avez surmontés ?

Avant les travaux, la première étape a été de convaincre les élus de la nécessité de se lancer, et pendant la phase étude, nous avons essayé d'intégrer les zones constructibles des PLU afin de dimensionner au mieux le réseau et ne pas avoir besoin de renforcer avant plusieurs années. Ensuite, un énorme travail administratif a été nécessaire pour obtenir l'accord des propriétaires pour poser les points de branchements sur leur façade. Les équipes de DORSAL ont fait un travail remarquable, les mairies les ont accompagnées par leur connaissance du terrain.
Au moment du déploiement un effort particulier a été fait pour intégrer les armoires de sous-répartition, notamment à Saint-Léonard, du fait des enjeux patrimoniaux. Cet effort s'est poursuivi jusqu'au positionnement des points de branchement.

Comment la mise en place de la fibre a-t-elle transformé la vie quotidienne et économique de votre/vos commune(s) ?

Pour le développement économique, je vais citer 3 exemples :

- Bois et scierie du centre, à Moissannes qui est une des premières entreprises du territoire à s'être raccordée à la fibre pour la télémétrie de sa centrale de cogénération, directement reliée au fabricant en Autriche. La supervision et l'ajustement des réglages sont faits à distance grâce à la fibre.
- Coddity, à Saint-Léonard, entreprise de programmation basée à Paris qui a décidé d'ouvrir une succursale en milieu rural, afin de permettre à ses employés de profiter d'un cadre de vie agréable et apaisé, de pouvoir prospecter localement et d'offrir aussi à ses clients des tarifs plus attractifs.
- Enfin, le centre hospitalier intercommunal monts et barrages dispose d'un service radiographie, les clichés sont envoyés à Limoges par internet pour interprétation ; sans la fibre cela n'aurait pas été possible.

Pour la vie quotidienne, la prise de conscience et le développement des usages n'aurait pas connu un tel développement sans l'ouverture, simultanée au déploiement de la fibre, du tiers-lieu l'Escalier à Saint-Léonard avec deux conseillers numériques France Services mis à disposition par la communauté de communes. Il y a eu une accélération de la prise de conscience de l'apport de la fibre avec les confinements liés à la pandémie de covid.

Alain Rousset est venu en janvier 2019 à l'Escalier, à la rencontre des premiers abonnés raccordés ; ainsi que le Président de la République en janvier 2022 à l'occasion d'une visite sur le thème de la présence des services publics dans les territoires ruraux.

Quelles sont les prochaines étapes dans la poursuite de l'amélioration de l'accès à la fibre en milieu rural ? Qu'attendez-vous de DORSAL pour l'avenir de votre territoire en matière de numérique ?

Les prochaines étapes seront très importantes, avec l'accompagnement des usagers lors de l'extinction du cuivre.

La Geneytouse, Eybouleuf et Saint-Denis-des-Murs font partie des premières communes concernées.
Passer de 30/40% de raccordés à 100% est un vrai défi.

Il y aussi la nécessité d'achever le déploiement de la fibre dans la partie concernée par l'AMEL (Sauviat et Moissannes), même si c'est Orange qui gère le déploiement de la fibre, DORSAL a un rôle de veille et d'accompagnement des territoires.

La fin du réseau cuivre nécessitera d'avoir un réseau fibre plus résilient, il faudra donc enterrer plus pour sécuriser en cas de vent violent.

Enfin, les usages se développant, DORSAL pourrait prendre un rôle de conseil auprès des collectivités membres qui le souhaitent, pour les accompagner dans leurs choix.

L'EXPLOITATION DES RIP, UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

Patrick CHAIZE est sénateur de l'Ain et président, nouvellement reconduit, de l'Avicca.
Cette association nationale de collectivités milite depuis bientôt 40 ans pour la transformation numérique des territoires via le câble puis la fibre, les réseaux mobiles et bas débit pour les objets connectés.

Patrick CHAIZE

Sénateur et Président de l'Avicca

QUELLE EST VOTRE VISION SUR L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE (RIP) FTTH ?

Nous marchons sur un fil ou sur un chemin de crête. D'un côté, nous avons une obligation d'être à l'équilibre financier : nous ne pouvons pas recevoir des subventions pour l'exploitation des réseaux car celles-ci seraient requalifiées d'aides d'État illégales dans un marché des télécommunications hautement concurrentiel.

De l'autre côté, nous avons l'ARCEP qui pousse à ce que les tarifs en zones privées et publiques convergent faute de quoi les offres de détails aux particuliers comme aux entreprises pourraient être différentes d'un point à un autre du territoire. Or je vous rappelle que les collectivités (avec l'aide de l'Etat et de l'Europe) déploient dans des zones au mieux peu rentables, mais le plus souvent déficitaires. Nous construisons des lignes beaucoup plus longues, souvent en aérien, ce qui revient plus cher en exploitation. Il y a en effet plus d'incidents.

Le tout aboutit à une dépéréquation -que je qualifierais d'historique- qui reste encore et toujours non compensée. Face à cette équation impossible, certains RIP, comme la SPL Nouvelle Aquitaine, ont sauté le pas et augmentent leurs tarifs de location aux opérateurs commerciaux...

CELA DÉPEND DU CONTEXTE DE DÉPLOIEMENT EN ZONE RURALE, VOIRE "D'HYPER-RURALITÉ", COMME C'EST LE CAS SUR LE PÉRIMÈTRE DE DORSAL ?

Notre crédo, c'est le FttH pour tous. Nous avons été suivis en cela, de manière plus ou moins courageuse et continue, par l'État et ses services depuis une vingtaine d'années... Nous sommes d'ailleurs vigilants sur le nouvel accord avec Orange, signé récemment par le Gouvernement (voir en rubrique actualité de cette lettre). Alors que les déploiements des RIP s'achèvent, le plus souvent sans dépassement de délai, malgré la crise Covid, malgré les ruptures de matériels (poteaux, fibre, etc.), malgré les changements réglementaires, et je passe sur les coups bas ou autres chausses trappes (...), il y a un paradoxe : c'est que les zones hyper rurales sont les mieux fibrées. C'est par exemple le cas du département de la Corrèze dont la zone rurale est plus couverte que Paris ! Dans ce même département, Tulle et Brive-la-Gaillarde restent mal desservies en FttH prouvant ainsi l'attentisme de SFR et d'Orange à déployer les zones privées qu'ils ont pourtant eux-mêmes choisies depuis 2011 ... La ruralité n'est pas qu'un problème économique, c'est une question de volonté politique et de solidarité collective. J'ajoute que désormais l'enjeu majeur pour les zones rurales comme hyper-rurales est d'avoir des coûts d'exploitation compensés faute de quoi les habitants pourraient un jour ou l'autre s'apercevoir que leur abonnement FttH leur coûte plus cher qu'en ville, rompant ainsi le pacte républicain d'égalité et la cohésion des territoires.

QUEL EST VOTRE AVIS JUSTEMENT SUR L'ABSENCE DE PÉRÉQUATION TARIFAIRE DE L'EXPLOITATION DES RIP ?

C'est l'incompréhension qui domine du côté des collectivités engagées dans le déploiement de la fibre pour tous leurs administrés. Alors qu'à l'Avicca, nos premières demandes d'une prise en compte de ce sujet remontent à ... 2017 ! A chaque projet de loi de finances, en tant que sénateur et président de cette association qui œuvre à la transformation numérique de nos territoires depuis bientôt 40 ans (via le câble puis la fibre, les réseaux mobiles et bas débit pour les objets connectés), je propose un outil pour mettre en place la péréquation. A chaque fois les gouvernements successifs nous en empêchent. Mais attention, si demain les collectivités territoriales sont obligées d'augmenter leurs tarifs, c'est bien l'État qui en portera la seule responsabilité et certainement pas les territoires.

ALORS QUEL MÉCANISME PROPOSEZ-VOUS POUR REMÉDIER À CETTE DÉPÉRÉQUATION ?

Le plus simple serait d'alimenter un fonds de péréquation. Soit un fonds qui existe déjà, par exemple le fonds d'aménagement numérique des territoires (FANT) créé par la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique. Soit, parce qu'il semble que le FANT crispe certains représentants de l'État, un autre fonds à créer : nous ne sommes pas dogmatiques ! Constatons collectivement que c'est quand même bien une aberration d'avoir séparé le déploiement des réseaux sur une zone publique et des zones privées (ZTD, AMII, AMEL, etc.). Cette situation inédite n'existe d'ailleurs que pour les infrastructures de communications électroniques à très haut débit. Ce n'est le cas ni pour les réseaux électriques ni pour l'eau, ni les transports... Le Plan France Très Haut Débit (PFTHD) a su prendre en compte la diversité des territoires en péréquant les déploiements FttH. Allons aussi vers une péréquation de leur exploitation.

avicca

« C'est juste une question d'équilibre ! D'équilibre juste. »

SYNTHÈSE D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE DIFFUSÉ PAR L'AVICCA

www.avicca.org/actualite/les-associations-delus-constatent-que-letat-abandonne-un-tiens-pour-deux-tu-lauras

En mars 2024, une situation critique est relevée concernant les engagements pris par Orange envers le déploiement du FttH (Fibre to the Home) en France en zone AMII (qui, en Limousin, concerne les agglomérations de Limoges, Brive et Guéret dans leur périmètre administratif de 2011).

Initialement, en 2018, Orange s'était engagé, à travers l'accord L33-13, à réaliser une couverture FttH de 92% fin 2020 et de 100% fin 2022.

Toutefois, ces objectifs n'ont pas été atteints, menant à une renégociation des termes de l'accord. La révision de ces engagements a conduit à un report des objectifs à 2025, avec un nouvel objectif de couverture abaissé à 97% en raison de diverses conditions posées par Orange.

Cette situation a suscité une vive inquiétude parmi les associations d'élus locaux, notamment à cause de la réduction des ambitions en matière de couverture fibre, l'introduction de nombreuses limitations aux engagements d'Orange, et la perception d'un affaiblissement des moyens de sanction par l'Arcep, le régulateur français des télécoms. De plus, des engagements précédents concernant des solutions pour les raccordements complexes ou le maintien de tarifs sociaux semblent ne pas être pleinement garantis.

Parallèlement, l'État a réduit les financements destinés au déploiement de la fibre en zone rurale, affectant négativement les collectivités locales qui ont pourtant réussi à avancer dans le déploiement de la fibre là où Orange n'a pas su répondre présent. Cette situation a été exacerbée par des réductions budgétaires significatives allouées au Plan France Très haut débit, pénalisant des territoires comme Mayotte et limitant les ressources pour la transition numérique des territoires.

Les associations d'élus appellent à une révision de cet accord, soutenant les recommandations de l'Arcep et exprimant leur soutien à la nouvelle Secrétaire d'État, Marina Ferrari, dans ses efforts pour améliorer la situation et assurer **un accès universel à la fibre** pour ceux qui en font la demande.

dorsal

le service public du numérique en Limousin

Retrouvez toute notre actualité sur :

WWW.DORSAL.FR

Région Nouvelle-Aquitaine · Corrèze le Département · la Creuse le Département · département Haute-Vienne · Vos intercommunalités · Plan France Très Haut Débit · Union européenne